



N° : 174 /ANS/DG/2025

AVIS DE CONSULTATION N° 17/2025

L'Agence Nationale du Sang lance une consultation sous le N° **17/2025** conformément aux articles 18 et 19 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et selon les articles 13, 14, 16, 19, 20 et 22, du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1-OBJET DE LA CONSULTATION :

Le présent avis de consultation a pour objet de fixer les conditions de participation à la consultation relative à **la conception et l'impression pour l'année 2025.**

2-CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE :

La présente liste des besoins s'adresse aux soumissionnaires qui disposent des capacités professionnelles pour mener à bien l'objet de la présente consultation, ayant le registre de commerce électronique spécialisé dans la conception et l'impression délivré par les services compétents.

3-RETRAIT DE LA LISTE DESCRIPTIVE DES BESOINS :

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leurs représentants dûment désignés peuvent retirer la liste descriptive des besoins auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise, **15 route du Kadous, BP : 59 - Tixeraine, Alger** à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

4- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Les dossiers de soumission comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, à savoir :

➤ Le dossier de candidature qui contient :

- Une déclaration de candidature renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Délégation de pouvoir (le cas échéant) datée, signée et cachetée ;
- Copie du registre de commerce électronique en domaine ;
- Copie du Numéro d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
- Copie du Numéro d'Identification Statistique (NIS) ;
- C20 en cas de non assujetti à la TVA délivré en 2025 ;
- Copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

➤ L'offre technique qui contient :

- Une déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Engagement sur le respect de la liste descriptive des besoins renseignée, datée et signée et cachetée selon le modèle joint avec la liste descriptive des besoins.
- Engagement sur le délai de livraison daté, signé et cacheté
- La présente liste des besoins portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » datée et signée.

➤ **L'offre financière qui contient :**

- La lettre de soumission renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, daté, signé et cacheté ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, daté, signé et cacheté ;
- Une facture pro-forma originale cachetée et signée contenant : la date, la raison sociale, le NIS, le RIB, l'adresse et le numéro de téléphone du contractant et du cocontractant. Le montant doit comporter les prix en chiffres et en lettres.

Agence Nationale du Sang
Sise 15, route du Kadous, BP : 59 – Tixeraine, Alger
NIS: 099516125073811
Tel : (+213) 023 53 32 79

NB : Toutes les pièces doivent être renseignées, datées, signées et cachetées par le soumissionnaire conformément aux modèles joints à la liste des besoins

5- FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

Agence nationale du sang
CONSULTATION N°17/2025
« Conception et Impression pour l'année 2025 »
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »

6-DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation de l'offre est fixée à **huit (08) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation.

Le service contractant peut, avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée de préparation des offres.

7-DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de **8h30 à 13h30** à l'adresse suivante :

Agence Nationale du Sang, service des marchés publics et du contentieux
15 route du Kadous, BP : 59 - Tixeraine, Alger

- Date et heure d'ouverture des plis : **02 OCT 2025** à **13h30**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.

Fait à Alger, le... **24 SEPT 2025** ...
Directrice Générale

